

## La « nouvelle » barre Balmont à Lyon ou comment « redorer » l'image d'une barre !

Stéphane Miget | 02/09/2010 |



Photo n° 5/5 © Atelier Castro-Dénissov-Casi

### Éclairage naturel

« Plus grands, les logements ont tous fait l'objet d'une réhabilitation avec des produits et des matériaux de qualité. Les pièces ont été redistribuées dans un esprit plus contemporain. Avec les nouvelles façades, les séjours bénéficient de surfaces vitrées sur toute la largeur. Les allèges de 60 cm de hauteur laissent largement passer la lumière naturelle, tout en offrant une vue ouverte sur la ville ».

**En raison de l'image négative qu'elles véhiculent, les barres HLM construites dans les années 60-70 sont pour la plupart vouées à la démolition. Or, il existe une alternative : le remodelage. C'est ce que démontre l'atelier Castro Denissov Casi.**



© Atelier Castro-Dénissov-Casi

Dans le quartier de la Duchère à Lyon - qui fait l'objet depuis 2003 d'un Grand Projet de Ville (GPV) dont la fin est prévue en 2012 - la barre Balmont compte 368 logements (avant rénovation), livrés en 1965 par Régis Cootin et Franck Grimal, architectes. Elle bénéficie d'une situation exceptionnelle et appartient, depuis plus de quarante ans, au paysage lyonnais. Mais, la barre ne sera pas détruite. Roland Castro, architecte urbaniste en charge du projet, explique : « C'est en tant qu'élément de ce grand paysage qu'a été conçu le remodelage de cette barre . Lequel s'inspire de la manière dont Le Corbusier dessinait ses unités d'habitation, tels de grands paquebots ». C'est là le premier élément fort qui signe cette réhabilitation : une silhouette entièrement repensée pour casser l'image de la barre HLM.

Selon Roland Castro, il s'agit de « redessiner une ligne de ciel ». Ce nouveau dessin implique bien sûr des travaux de transformation de très grande ampleur. Cette ligne de ciel impose la démolition sur quatre étages de la partie supérieure de la tour pour y « poser » en retrait, sur deux ou quatre niveaux, des appartements maisons en duplex avec terrasse. Du logement locatif qui correspond à une gamme de plus grand standing. Cette nouvelle silhouette n'est pas le seul élément emblématique de cette réhabilitation. La façade à l'est - la plus visible depuis la ville - est aussi profondément remaniée par l'adjonction, sur les onze étages du corps principal et sur toute la longueur de la barre , d'un nouveau volume de 2,50 m de largeur. Cette option a permis d'agrandir les logements existants, de creuser de profondes loggias et de donner un nouveau rythme à la façade. En outre, le gain de surface obtenu a été l'occasion de restructurer entièrement les logements et de les décliner en typologies très diverses. De l'autre côté, la façade est également retravaillée. Ce sont de nouvelles cages d'ascenseur (4 au total) qui donnent le rythme. Ces dernières sont le résultat d'un important travail de restructuration des paliers qui ont été agrandis, vitrés pour les protéger du vent.

Pour un confort optimum des habitants, les parties communes ont été dotées d'un ascenseur supplémentaire. Ces derniers sont disposés soit en façade, soit à l'intérieur du bâtiment dans de nouvelles trémies prévues à cet effet.

## **Hierarchie des hauteurs**

Le travail de proportion et de hiérarchie des hauteurs concerne également le pied de la barre. L'objectif : « Donner une assise davantage à l'échelle du bâtiment et une image plus valorisante des halls, des porches et des locaux situés en rez-de-chaussée ». Ainsi, les deux premiers niveaux ont été doublés par un mur maçonnerie et habillé de carrelage. Un travail de maçonnerie qui vient différencier les entrées afin que chacun puisse rapidement identifier et s'approprier la sienne. Le remodelage architectural ne s'arrête pas là. Il est complété par un travail de recomposition urbaine. Ce dernier qui se concrétise par la construction de deux bâtiments, qui remplissent une fonction urbaine et architecturale : « Ils rétablissent un rapport entre les sols de la barre et du boulevard et construisent une hiérarchie entre rue et jardin ». L'un d'entre eux est adossé au pignon aveugle de la barre, créant pour celle-ci une façade urbaine sur le boulevard. « Ainsi, on requalifie la rue, on tisse des liens entre la rue et la barre, on domestique la grande échelle », conclut Roland Castro.

Paru dans les Cahiers Techniques du Bâtiment de septembre 2010

## **FOCUS**

### **Les intervenants**

Maître d'ouvrage société de construction de la ville de Lyon (SACVL) (69).

Maître d'œuvre Atelier Castro-Dénissov-Casi (75).

Bureau d'études ATEC (69).

**Études de faisabilité : AEN**

Entreprise générale Eiffage construction Rhône (69).

Programme Remodelage de la barre Balmont (368 logements avant, 303 après) et construction de 52 logements neufs.

Coûts prévisionnels Remodelage : 10 935 368 € HT • Neuf : 8 379 040 € HT.

*Stéphane Miget* | Source LES CAHIERS TECHNIQUES DU BATIMENT